

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

ROME

On nous écrit de Rome :

Vous devez déjà savoir que la promesse faite aux Chambres françaises par M. de Freycinet d'exécuter les prétendues lois contre les congrégations religieuses a produit ici le plus fâcheux effet. Tous ceux qui avaient conçu quelque espérance de voir la France éviter un conflit religieux, commencent à croire qu'ils se sont trompés. La désillusion est d'autant plus grande que l'on n'avait peut-être pas assez compté avec le manque d'indépendance morale de M. de Freycinet, et que, par conséquent, on s'était trop reposé sur ce que l'on croyait savoir de l'esprit de modération et du caractère flexible de ce ministre, pour tirer le gouvernement français de l'abîme d'erreurs vers lequel le célèbre discours de Romans l'avait lancé. Car les lois Ferry n'ont été et ne sont qu'un commencement d'exécution du programme de Romans, lequel coûtera cher à la France et à son auteur, s'il n'arrive pas à le modifier chemin faisant.

Quoi qu'il en soit, on se trompe grandement dans les sphères officielles, en France, si l'on croit que le Saint-Siège est disposé à tolérer la mise à exécution d'une semblable politique, comme on s'est trompé déjà en pensant que le fameux article 7 serait voté et qu'il ne produirait pas en France tout ce qu'il y a produit, notamment une nouvelle division à ajouter à celles qui existaient déjà, à savoir celle qui s'est fait jour dans le parti républicain.

Tout le monde attribue ici, à tort ou à raison, à M. Gambetta, et l'article 7 et la promesse faite par M. de Freycinet, tout comme on met à Berlin, à la charge du même personnage tous les projets agressifs contre l'Allemagne : et les hommes d'Etat, ici comme dans le reste de l'Europe, arrivent à cette conclusion identique que les hommes bons pour conspirer ne sont pas aptes à gouverner.

Le croiriez-vous ? On le déplore presque dans le cas actuel, car on a pensé un moment en Europe que M. Gambetta était homme à s'arrêter, homme à savoir et à vouloir bénéficier de son propre, et jusqu'à un certain point très habile travail. Aujourd'hui on voit qu'il a manœuvré pour deux rois de Prusse, l'un qui réside à Berlin, l'autre qui demeure à Paris, avenue d'Antin, les quels, à un moment donné, pourraient bien être tous deux des empereurs. Nous ignorons si celui de l'avenue d'Antin saura jouer à la baisse de M. Gambetta ; quant au premier, il n'y a pas de doute qu'il n'y réussisse, car il a confié ses atouts à un chancelier qui vaut bien, à lui seul, tout un jeu de cartes. Il est vraiment inconcevable qu'un homme de l'esprit de M. Gambetta n'ait pas compris que, pour arriver à gouverner la France, il fallait, 1o ne pas l'exposer à la guerre ; 2o lui épargner les agitations politiques et religieuses ; 3o et, par-dessus tout, avoir, du moins jusqu'à un certain point, le courage de ses actes, fussent-ils mauvais. Or, M. Gambetta manque de ce courage, autant pour

ce qu'il désire de bien que pour ce qu'il accomplit de mal.

Lors de notre dernier séjour à Paris, un personnage important nous disait que M. Gambetta poussait au mal sous la présidence Grévy, pour rendre celle-ci odieuse à l'étranger aussi bien qu'à l'intérieur. Cette politique tout immorale qu'elle soit, eût-elle pu lui profiter, s'il s'était si bien caché qu'on n'eût pu l'apercevoir derrière ses manœuvres. Mais nul n'ignore que tel n'est pas son cas ; on voit M. Gambetta partout, souvent même là où il n'est pas du tout. Nul n'attribue ni n'attribuera jamais à M. Grévy, dans les actes violents de son gouvernement, une autre responsabilité que celle de sa signature, et, dès lors, si on lui reproche quelque chose, c'est seulement sa faiblesse.

Par conséquent, on pourra bien consentir à s'en défaire et à le précipiter du pouvoir ; mais est-ce à dire que l'abîme révolutionnaire sera tellement comblé par le volume de M. Grévy que le Dauphin de la présidence pourra s'asseoir dessus paisiblement, comme sur un trône de cet ancien bon temps où l'on pouvait dire : "Heureux comme un Roi ?" M. Gambetta y tombera après lui, s'il n'y tombe pas auparavant : car le gouffre est béant, large et profond ; la proie qui lui est destinée n'est certes pas légère, et les lois de la gravitation qui sont, elles, bien et dûment existantes, l'attirent vers l'abîme avec une force égale ; voilà, on est obligé d'en convenir, trois chances pour le gouffre et pas une pour l'équilibre.

M. Gambetta saura-t-il, à la dernière heure, assumer la responsabilité de ses actes et de ses théories ? aura-t-il le courage d'accomplir un acte héroïque, comme il a eu l'audace de confesser des opinions fatales, les siennes et parfois celles d'autres, sans réfléchir que ceux qui se chargent de faire prévaloir les opinions des autres ne sont pas ceux qui en bénéficient en dernière analyse ?

Mais revenons à la promesse faite par M. de Freycinet, non pas au nom et encore moins au profit de M. Gambetta, mais à son grand détriment. A quoi se réduit cette promesse ? A faire ce que les futures couches sociales trouvent être trop peu, les actuelles presque trop, et les anciennes tout à fait trop. Donc elle ne contente ni ne contentera personne. En revanche, elle mécontente tout le monde : les anciens amis de M. Gambetta, qui ne sont plus ses amis, les actuels, qui commencent à se sentir gênés par son amitié, et ceux qui naguère paraissaient pouvoir le devenir et qui désormais ne seront plus guère possibles. Si jamais un opportuniste a été imposteur, c'est bien celui-ci. On dit ici, à Rome, que M. Gambetta voudrait faire de M. de Freycinet un Guizot, c'est-à-dire un homme capable de négocier avec Rome. Il espère que le Pape, que l'on dit libéral pour le discréditer, s'y prêtera ; mais il oublie ou plutôt il ignore que ce Pape, qui n'est pas plus libéral que son prédécesseur, est, par-dessus le marché, un diplomate né et un homme d'Etat qui, entre autres, une immense supériorité sur M. de Freycinet, celle de n'avoir peur ni de M. Gambetta ni de ceux dont M. Gambetta a

peur. Cette supériorité donne à Sa Sainteté Léon XIII une certaine aisance qui, évidemment, fait défaut à M. de Freycinet. Léon XIII, en outre, n'a pas libéré Hartmann, mais il a conjuré tous les princes et tous les gouvernements de s'unir à lui pour mettre à la raison tous les Hartmann de cette terre. Aussi les chefs d'Etat, qui connaissent les effets de la dynastie, ne le regardent pas de trop mauvais œil. Léon XIII, aussi, se trouve dans une position différente de celle où est M. de Freycinet au point de vue de l'Allemagne. Tout près sur l'horizon, M. de Freycinet voit poindre le départ de M. de Hohenlohe ; le Pape, au contraire, ne voit rien de semblable, et s'il voyait quelque chose, ce seraient plutôt des ambassadeurs arrivants que des Hohenlohe et des Orloff partants. Tout cela pourrait faire que Léon XIII ne vult pas d'une négociation à la Guizot, qui a eu trop peu de chance au Sénat pour en tenter une nouvelle édition au Vatican.

En 1870, messieurs les unitaires italiens voulaient que Pie IX leur ouvrît les portes de Rome pour qu'ils n'eussent ni la peine ni la honte de la bombarder. Aujourd'hui voudrait-on amener Léon XIII à faire la besogne d'un M. Andrieux quelconque, en expulsant les jésuites de leurs maisons ? La chose serait peu commode, mais la proposition n'est pas moins ridicule.

Les ennemis de M. Gambetta prétendent que, sans parler de rivalités, il ne supporte aucune distinction, aucune supériorité auprès de lui. Les mauvaises langues ajoutent qu'il ne méritait jamais le titre de fondateur de la République, mais qu'il en serait le Saturne, s'il avait fait, parce que tout aussitôt il dévorait son enfant, surtout si celui-ci était fort, robuste et gentil. Pour notre compte, nous savons qu'il entame profondément celle qu'il voudrait faire croire qu'il fonde, et qu'en attendant de la détruire complètement, il passe son temps à détruire tous ces républicains qui semblent se révéler comme des hommes au-dessus du vulgaire. M. de Freycinet est un de ces hommes : de M. Gambetta n'aura pas de repos, tant qu'il ne l'aura pas démolé. Dès qu'il a vu que l'Europe avait pris M. Waddington en quelque considération, il l'a renversé. Aujourd'hui qu'elle a eu l'air de prendre au sérieux M. de Freycinet et de le croire un homme d'Etat, il l'a fait monter aux tribunes du Sénat et de la Chambre, il lui a fait promettre l'exécution des prétendues lois, et il est satisfait, car sa besogne est faite : M. de Freycinet n'est plus, à cette heure, un homme d'Etat, il est, comme tous les autres, un simple homme d'étape.

Et tout cela se passe à la veille des élections, qui devront se faire sur les larmes de l'Eglise catholique, sur la rançune de la Russie, sur les tendances de la Prusse, sur l'ironie ricardesque de l'Angleterre, et sur la perte d'amitié de l'Italie. Reste la République de Saint-Martin, comme alliée de la république française, pour que l'on ne puisse pas dire que son Dauphin est isolé.

FRANCE

Paris, 21 mars.

L'art. 7 est définitivement enterré et sa fin piteuse a été saluée par les applaudissements et les brocards de toute la presse conservatrice. Sous tout autre régime, un échec aussi complet aurait eu pour conséquence immédiate la retraite du ministère qui l'eût essayé, mais en temps de République, les gouvernements n'ont guère de fierté, encore moins de résignation pour quitter de bonnes places. Le citoyen Ferry n'a donc eu garde de s'en aller, malgré la façon dédaigneuse dont son collègue M. de Freycinet l'a lâché, et sa colère s'est tournée sur le *Triboulet*, qui avait osé le représenter pendu par son nez—très-allongé du coup—à son fameux art. 7. La censure républicaine, si indulgente pour les insultes faites à tout ce qui est respectable, n'entend pas raillerie quand il s'agit de nos ignobles gouvernants ; elle a bien tort, car elle fait admirablement les affaires du spirituel *Triboulet* et la propagande de ses caricatures.

Un autre républicain, tout aussi bouffi de lui-même et encore plus incapable, Monsieur Frère du roi-président de la république, en un mot, le solennel citoyen Albert Grévy a été élu sénateur inamovible et en même temps nommé gouverneur général définitif de l'Algérie. Il ne l'avait été jusqu'ici qu'à titre provisoire, afin de pouvoir cumuler ses appointements de gouverneur avec ceux de député. Son élection de sénateur inamovible rend la précaution inutile. Il est difficile de mettre plus de cynisme dans le népotisme de nos gouvernants, à partir du chef jusqu'au dernier député de la gauche. L'incapacité de M. Albert Grévy et sa présomption sont si grandes que tout ce qui l'entoure se plaint de lui et qu'il est en lutte avec tous les fonctionnaires militaires sous ses ordres. Son secrétaire général, qui était cependant choisi par lui parmi ses amis de la gauche, n'a pu y tenir et a donné sa démission.

Au fond, M. Albert Grévy ne représente en Algérie que les intérêts d'un groupe de sénateurs et de députés archirépublicains, qui en font l'instrument de leurs haines et de leurs cupidités, les intérêts de la colonie sont absolument sacrifiés ; mais qu'est-ce que cela aux yeux des austères républicains Grévy, Gambetta, etc., avant tout amateurs de bonnes places qui permettent de fumer des cigares exquises ?

La grande attraction de ces derniers jours a été la fête donnée par l'ambassadeur chinois à Paris, que les journaux ont si étrangement qualifié de marquis de Tseng. Donc le marquis avait invité environ huit cents personnes, il en est venu plus de deux mille ; c'était une cohue effroyable. Le marquis chinois était ravi et disait à ses amis : Voyez, toute l'aristocratie française est venue dans mes salons ! En réalité, on peut dire que toute la bohème en habit de Paris s'y était donné rendez-vous et en dehors des diplomates, le grand monde féminin brillait par son absence. La fête superbe d'ailleurs, madame la marquise recevait les dames dans son

salon particulier, au premier, assise sur ses talons, ayant sa fille à côté d'elle, toutes deux en grande toilette chinoise. Cette fête a eu un grand succès de curiosité ; le marquis enchanté s'est promis d'en donner deux autres après Pâques. S'il ne prend pas ses précautions, ce sera un véritable envahissement de non invités.

Paris, 22 mars.

L'embarras du gouvernement au sujet des mesures à prendre contre les congrégations religieuses s'accroît, on peut le dire, de jour en jour. La question de légalité n'est pas si simple, même au point de vue républicain, qu'il l'avait cru d'abord. Ses conseillers, ses amis n'osent l'encourager à user d'une législation pour le moins contestée et pleine de difficultés pratiques. La République française ne soutient plus que mollement "les lois existantes" ; le *Temps* va jusqu'à reconnaître que décidément il n'y a pas de lois applicables aux congrégations religieuses et qu'il faut en faire de nouvelles. Au milieu des incertitudes de la législation et en face des difficultés d'exécution, le gouvernement paraît se rattacher plus fortement à l'idée d'une négociation avec Rome. La lettre de Léon XIII à l'archevêque de Cologne n'a fait que le confirmer dans ce dessein, en lui donnant l'espoir d'aboutir de ce côté à quelque résultat plus réalisable que celui qu'il attendrait par la violence. Si le gouvernement pouvait obtenir de Rome que les Jésuites se soumettent sans résistance, on leur appliquerait le décret de thermidor, et comme ils ne protesteraient pas, la question de légalité se trouverait par là fait vidée entre eux.

En attendant, les commissaires de police s'occupent activement, dans leurs différents quartiers, de la mission dont ils ont été chargés par ordre du ministre de l'intérieur ; ils visitent les maisons religieuses, s'enquérant de leurs statuts et de leur condition, pour dresser leur statistique. Ils recherchent surtout les noms des religieux de nationalité étrangère ; je sais que dans plusieurs maisons au moins, les supérieurs ont refusé de les livrer, en protestant contre cette inquisition. Cela montre que le gouvernement a toujours l'intention de commencer par l'expulsion des religieux étrangers, notamment des Jésuites ; ils ne sont pas nombreux, à vrai dire, et s'il s'en tient à cela, les radicaux ne trouveront pas qu'il a suffisamment conjuré le péril clérical.

M. Albert Grévy n'a rien répondu jusqu'ici aux allégations de la lettre de M. Journault. Il ne manque pas d'officiers pour trouver mauvais qu'en agissant l'interpellation à un mois, on ait laissé un si haut fonctionnaire sous le coup d'impressions dont le moindre effet est de le représenter comme fort au-dessous de sa tâche. M. Albert Grévy a senti aussi la difficulté de sa position, si bien que le bruit courait aujourd'hui au palais Bourbon qu'il voulait s'expliquer sur la lettre de M. Journault. Tout le monde n'ajoutait pas foi à cette rumeur ; le cas du gouverneur général de l'Algérie paraît en effet

assez embarrassant. Il faut bien qu'il le soit pour que M. Gambetta, à ce qu'on assure, ait empêché un ami de M. Journault de se charger des négociations, qui pourraient durer beaucoup plus que ne se l'imaginent nos naïfs politiques, le ministre, pour faire prendre patience à la majorité, procéderait à l'expulsion, par voie administrative et en vertu de la loi de 1849, des quelques jésuites étrangers qui professent dans les séminaires et les collèges ou qui exercent le ministère apostolique. En outre, il commencerait à fermer l'école Sainte-Genève de l'ancienne rue des Postes, qui est de tous les établissements de jésuites le plus désagréable aux républicains, parce que de là sortent un bon nombre d'officiers de notre armée. Ce serait une première satisfaction.

Les jésuites, de leur côté, se préparent à la résistance. De la part de Rome ils savent positivement qu'ils n'ont rien à craindre. Si Grégoire XVI, pour le bien de la paix religieuse a pu faire, en 1845, le sacrifice des quelques maisons que les jésuites avaient alors en France, les circonstances ne sont plus du tout les mêmes aujourd'hui, et Léon XIII le sait mieux que personne. Vis-à-vis du gouvernement, les jésuites ont l'intention de se mettre à couvert derrière

la signature en 1845 par MM. de Vatimesnil, Berryer, et qui serait probablement rédigée par M. Bétolaud. Un grand nombre d'adhésions lui viendraient de tous les barreaux de France. Le départ du prince Orloff prend toute la tournure d'un rappel. On ne peut plus douter du vif mécontentement du gouvernement et de l'opinion publique en Russie par suite du refus d'extradition d'Hartmann ; les officiers eux-mêmes en sont réduits à se taire, à ne plus donner le change à l'opinion par des mensonges grossiers, comme celui qui consistait à signaler la présence de l'ambassadeur de Russie dans les salons du ministre des affaires étrangères le soir même du jour où la décision du gouvernement français lui a été notifiée. Ce qui a augmenté l'irritation de l'empereur de Russie en apprenant la nouvelle de la libération d'Hartmann et les détails de l'affaire, c'est l'assurance que le général Chanzy avait cru pouvoir lui donner que le coupable serait livré à la Russie. Cette espèce de désaveu infligé à la parole de notre ambassadeur rend la position de celui-ci impossible à Saint-Petersbourg et constitue un grave manquement aux égards diplomatiques dus au gouvernement russe. Le bruit courait cette après-midi au palais Bourbon que le prince Orloff avait fait le matin au président du conseil une communication grave, probablement relative à son rappel. Il y en a baisse à la Bourse sur cette rumeur, fort vraisemblable à l'heure qu'il est.

J'ai évité d'insister ici sur le caractère fâcheux des conférences que le P. Didon, de l'ordre des Frères prêcheurs, a données pendant le carême à l'église de la Trinité. Les témérités de l'orateur, qui avait pris pour sujet l'accord de la science et de la foi, du catholicisme et de la démocratie, la nature et la tenue de son

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
19 AVRIL 1880.—No. 41

LES CHERCHEURS D'OR

Par LOUIS DE BELLEMARE.

(Suite.)

"La grandeur de ma maison ! l'hospitalité dont on abuse ! s'écria l'hacendero au comble de la surprise, et en saisissant d'une main une longue et large rapière de tolède suspendue au chevet de son lit, comme l'homme toujours prêt à en appeler à l'épée de son bon droit :—qui, menace la grandeur de ma maison ? qui abuse de mon hospitalité ?

—Soyez plus calme, reprit don Estévan, l'ennemi n'est plus ici, il a fui et s'est fait justice.

—Mais quel est cet ennemi ? demanda Pena.

—Tiburcio Arellano !

—Lui, un ennemi ! reprit l'hacendero, c'est impossible. La loyauté, le courage, sont peints sur sa figure, et le portrait que vous faites là est celui d'un traître et d'un *fementido* (1).

(1) Violateur de sa foi et de sa parole.

—Il connaît la situation du val d'Or ! Il aime votre fille !

—Qu'est-ce que cela ! Je vous l'ai appris moi-même !

—Oui ; mais votre fille l'aime, et voilà ce que vous ne savez pas.

—Tant pis pour le sénateur, reprit Pena.

—Pensez à votre foi, que vous avez engagée non pas à moi seul, non pas à Tradugaros seul non plus, mais à un prince du sang royal d'Espagne dont je représente ici les plus chers intérêts, et du front duquel cet incident, tout simple en apparence, le caprice d'une petite fille, peut arracher la couronne ! Songez à votre pays qui attend sa régénération, sa puissance future, de l'aillance dont votre parole est le gage.

—Qu'importent auprès de ma parole toutes ces considérations ? N'avez-vous pas cette parole ? Je ne la rétracte jamais ; mais c'est au duc de l'Armanda seul que je l'ai donnée, et c'est lui seul qui pourra m'en dégager. Etes-vous satisfait de cette assurance ?

—Comment ne le serais-je pas ? s'écria le noble Espagnol en tendant la main à l'hacendero. Soit. Je garde votre parole, et je me charge du reste. Mais ce jeune homme peut trouver des auxiliaires, marcher avant nous à la conquête du val d'Or ; il faut donc partir tout de suite pour Tubac et le prévenir ; voilà pourquoi je vous quitte si précipitamment.

—Quoi qu'il arrive, Rosarita sera la femme du sénateur. Adieu donc, et puissiez-vous revenir bientôt !

L'Espagnol, comme on le voit, avait plus soigneusement caché au loyal don Augustin qu'au sénateur ses desseins secrets contre Tiburcio, et, désormais sûr de la parole formelle de l'hacendero, il prit congé de lui, sans oublier toutefois la promesse d'un large crédit qu'il avait faite au sénateur. Pena voulut se lever pour l'accompagner jusqu'à la porte de l'hacienda, mais l'Espagnol n'y consentit pas.

Tout était prêt pour le départ quand don Estévan descendit dans la cour. Cuchillo, Baraja, Oroche et Diaz étaient en selle, le dernier sur un magnifique et fougueux cheval noir que dans le cours de la soirée, l'hacendero, fidèle à sa promesse, avait envoyé à l'aventurier.

Les mules étaient bâties et chargées, deux domestiques, dont l'un était Benito, se tenaient debout, attendant don Estévan. Seulement il n'y avait pas de relais pour la cavalcade, comme il y en avait eu au village de Huerafano. Malgré son impatience apparente, l'Espagnol savait bien qu'il arriverait toujours à Tubac avant Tiburcio, en supposant que celui-ci put miraculeusement gagner le présé.

BARAJA COMPTE UN AUXILIAIRE DE TROP.
A l'exception des domestiques,

tous les cavaliers rassemblés sous les yeux du noble Espagnol savaient positivement à quoi s'en tenir sur ce départ précipité. Deux d'entre eux cependant n'avaient pas, des objets qui les entouraient et du but qu'ils se proposaient, une perception bien nette. C'étaient Oroche et Baraja.

Encore étourdis par les fumées du mesal, dont ils avaient bu de copieuses rasades, ils faisaient des efforts prodigieux pour ne pas chanceler sur leur selle.

—Suis-je droit sur mes arçons ? dit Oroche à voix basse et d'un ton inquiet à Baraja.

—Vous êtes droit comme une tige de bambou, et, sauf que j'ai lieu de m'étonner qu'il y ait dans le monde deux hommes possesseurs d'un manteau pareil au vôtre... car, vive Dieu ! vous êtes deux sur votre cheval !

—Le croyez-vous ? demanda gambusino aux longs cheveux et au manteau en lanières, sérieusement alarmé de la double charge de son cheval.

—Si je le crois ? je puis vous le jurer.

—Enfin nous sommes tous deux fermes en selle ?

—Comme deux rocs "répondit Baraja pour flatter son ami.

—Grâce à leurs efforts, don Estévan, quand il promena ses regards sur la cavalcade prête à se mettre en marche, ne vit rien d'inusité dans la contenance des deux drôles. Cuchillo

soul jetait de leur côté un œil inquiet. Cependant leur attitude brave le rassura.

Quand don Estévan mit le pied à l'étrier, Cuchillo poussa son cheval près de lui, et montrant d'un geste d'intelligence Oroche et Baraja :

"Si Votre Seigneurie, dit-il, veut en ma qualité de guide, me laisser donner l'ordre de la marche, je suis prêt à entrer de suite en fonction.

—Faites, répondit à haute voix l'Espagnol en se mettant en selle à son tour.

—Eh bien ! dit Cuchillo, les deux domestiques vont prendre les devants, et nous attendre au pont du *Solito de Agua*, de l'autre côté du torrent."

Les deux domestiques obéirent en silence, et, quand la cavalcade sortit de l'enceinte de pieux de l'hacienda, ils s'éloignèrent.

Cuchillo resta près de don Estévan.

"Nous avons trouvé les traces du jeune homme, dit-il, il s'est dirigé vers la forêt là-bas."

Puis, après qu'ils eurent tourné l'hacienda derrière le mur de clôture par la brèche duquel Tiburcio l'avait quittée :

"Vous voyez, reprit le bandit, ce feu qui brille à travers les arbres ; nul doute qu'il n'ait trouvé un asile près de là."

La lumière mystérieuse brillait toujours, en effet, comme lorsque Ti-

bucio l'avait aperçue dans cette nuit.

"Nous allons faire la chasse au poulain sauvage, continua Cuchillo avec un odieux sourire, cela vaudra bien la chasse que nous avons promise don Augustin, et voilà les trois chasseurs."

Cuchillo montrait du bout de sa cravache lui d'abord, puis Oroche et Baraja.

"Ils ont épousé notre querelle, continua le bandit.

—Sans rien savoir ? dit don Estévan.

—Comme ces limiers épousent la cause du chasseur contre le cerf, en suivant leur instinct ; et ceux-ci ont des dents formidables."

La lune éclairait la carabine suspendue à l'arçon de chacun des deux cavaliers en question.

"Mais ces gens sont ivres, s'écria don Estévan qui surprit cette fois les deux cavaliers vacillant sur leur selle. Sont-ce là les auxiliaires dont vous disposez ?

Et l'Espagnol lança à Cuchillo un regard de colère.

"C'est notre ardeur qui nous emporte," balbutia Baraja.

Oroche, plus prudent, se redressa fièrement et ne dit plus un mot.

(A suivre.)

auditoire, les approbations regrettables d'une certaine presse, tout contribuait à faire de cette étrange prédication un objet de scandale pour les fidèles. On annonce aujourd'hui, et de bonne part, je le sais, que le bruyant dominicain est appelé à Rome par le général de l'ordre pour rendre compte de sa doctrine et de son enseignement. C'est la seconde fois qu'il est l'objet d'une pareille mesure.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE.

Lettres de Rome. — Lettres de Paris, du 21 et 22 mars. — FÉLIX LÉON — Les chercheurs d'or, par Louis de Bellemare, [suite].

Annonces Nouvelles.

Chemins de fer intercolonial. — D. Pottinger. — Graines ! Graines ! — John E. Burke. — P. T. Légaré, agent pour MM. Cossitt & Frère. — Déménagement. — Jean Bros. — Chemin de fer Q.M.O. & O. — T. Prince. — A ceux qui désirent se procurer un bon chapeau satin ou feutre. — Fecteau & Turcotte. — Terre à vendre. — Jean Blanchet. — Vente à l'encan du Printemps par Oct. Lemieux & Cie. — Nouveautés pour le printemps. — N. Garneau.

CANADA

QUEBEC, 19 AVRIL 1880.

Du paiement des salaires

Nous nous sommes souvent demandé s'il valait mieux payer les ouvriers au mois, à la quinzaine ou à la semaine. C'est une question d'économie sociale à laquelle nous invitons tous nos confrères de prendre part, car elle est d'importance majeure, croyons-nous ; elle a une importance plus grande qu'on ne le croirait à première vue, et nous allons essayer de convaincre nos lecteurs que le paiement par mois est préférable à tous les autres, dans l'intérêt des ouvriers.

Au point de vue historique, il y a présomption en faveur du paiement au mois. Autrefois, du temps où les corporations chrétiennes unissaient d'une manière si admirable le maître et l'ouvrier, les paiements étaient faits à long terme : fin de l'année ou de la saison, par exemple. Au fur et à mesure que les liens se sont relâchés, l'ouvrier a manifesté le désir d'être payé tous les quinze jours, puis tous les huit jours, et à la fin de chaque journée. Est-ce le desideratum auquel doit tendre le progrès moral ?

Si l'ouvrier est un bon sujet faisant régulièrement des économies, ou bien un mauvais sujet employant systématiquement sa paie à des usages déraisonnables, la question d'être payé au mois ou à la quinzaine est à peu près indifférente. Il n'en est pas de même si l'ouvrier n'est ni bon ni mauvais, faible de caractère et doué de cette petite gloriole qui l'entraîne à faire les mêmes dépenses que ses camarades.

Que se passe-t-il après chaque paye ? Avant de porter l'argent à la femme, on va rendre les politesses requies durant la semaine. Nous avons entendu souvent des pauvres mères de famille se plaindre de ce que leur mari dépensait le samedi, jour le plus ordinaire de la paye, la plus grande partie du salaire de six jours de labeurs. Cette habitude funeste se répète autant de fois qu'il y a de payes dans l'année. Il y a donc avantage majeur pour l'ouvrier à être payé une seule fois par mois.

Un autre argument en faveur de la paye au mois se déduit de la nature même des dépenses nécessaires à l'existence matérielle. Dans chaque ménage, il y a les petites dépenses de chaque jour à côté des dépenses plus fortes, telles que les achats de vêtements et le loyer. Si la femme reçoit tous les huit jours de petites sommes, rendez-vous compte des tentations de dépenses qu'elle éprouve, et il est reconnu du reste que ces petits paiements ne font pas de profit.

L'objection est que celui qui reçoit son argent tous les huit jours, aura moins recours au crédit et paiera moins cher. C'est une erreur : celui qui achète à crédit pour quinze jours paie le même prix que celui qui règle tous les mois. L'usage est même de ne pas faire de différence entre celui qui paie comptant et celui qui règle régulièrement le montant de son compte.

On dira encore que l'achat à crédit engendre souvent la prodigalité. C'est vrai ; mais comment empêcher ce mal

si on ne rompt pas avec le système de la vente à crédit ?

D'autres pourront opiner dans un sens contraire, et préférer le paie de huit jours ; nous ne leur en ferons pas un crime. Quant à nous, notre opinion, basée sur des faits recueillis soigneusement dans les rangs de la classe ouvrière, est en faveur de la paye mensuelle.

La Patrie lance à la tête des ministres conservateurs une accusation peu fondée de favoritisme, parce qu'ils ont nommé MM. Roy et Hamel internes à l'Hôpital de la Marine. Ces deux élèves ont toutes les qualités requises pour remplir la charge qui vient de leur être confiée, M. Hamel, par des études brillantes commencées depuis trois années, n'en déplaît à la Patrie, et M. Roy par ses talents et un grand amour de travail. En cela, du reste, ils ne le cèdent en rien à ceux qui les ont précédés à ce poste depuis six ans. A leur arrivée au pouvoir, les libéraux n'ont pu se défendre de n'admettre que des leurs comme internes, contrairement à ce qui se pratiquait avant 1874 ; heureux temps, où libéraux et conservateurs indistinctement pouvaient espérer de voir céder devant eux les portes de l'Hôpital. Rien d'étonnant donc si aujourd'hui, deux élèves dont les parents sont conservateurs ont obtenu les faveurs, et la Patrie n'a pas plus de raison de se montrer mécontente que nous n'en aurions eu alors de crier au favoritisme, quand MM. Giasson, Smith, Choquette, Sanfaçon, Morin, Watters et multialu, furent nommés aux mêmes postes dans l'intervalle des années 1874 et 1877.

Documents au Parlement

Le comité de la bibliothèque du Parlement, à Ottawa, a fait les suggestions suivantes que nous approuvons chaleureusement : 1° l'achat de la collection Hart de médailles et de pièces de monnaie en rapport avec l'histoire du Canada, et où sont représentés tous les événements relatifs à l'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve. Parmi les plus remarquables se trouvent les médailles commémoratives de la nomination du duc de Danville au poste de vice-roi de la Nouvelle-France en 1644 ; la défaite de sir W. Phipps lors de son expédition contre Québec en 1690 ; la fondation de Louisbourg en 1720, et les différents sièges qu'il eut à soutenir ; les victoires françaises durant la guerre de sept ans. Les médailles commémoratives des exploits des Anglais au Canada, ont rapport à la conquête, à la prise de Louisbourg par l'amiral Boscawen, à la mort de Wolfe etc.

Sociétés secrètes

D'après le Diario espagnol, le régicide Otero aurait avoué qu'ayant subi des déceptions, il était entré dans une société secrète ; introduit devant une réunion d'hommes masqués, à Tolède, il avait reçu mission et ordre de tuer M. Canovas del Castillo ; ayant reçu 130 francs et un pistolet, il était revenu à Madrid ; bientôt après, il lui était déclaré que l'ordre donné à Tolède était révoqué, et que c'était le Roi qu'il devait tuer ; deux membres de la société secrète étaient chargés de le suivre, et de l'assassiner lui-même s'il cherchait à se soustraire aux ordres qu'il avait reçus. Ces deux associés, d'après l'aveu, avaient en effet accompagné Otero jusqu'à la porte du Palais, et se tenaient près de lui. Nous livrons ces détails aux réflexions de ceux qui seraient tentés de s'affilier à la Franc-Maçonnerie ou à quelque autre société secrète : on y fait serment d'obéir aux injonctions des chefs, sous peine de sa propre vie, même s'il s'agit de tuer son père ou sa mère. Cela ne vient pas tout de suite, mais seulement au moment où l'on est trop engagé pour oser reculer. On a parlé d'abdication, d'enchaînement de la volonté propre dans les congrégations religieuses : le voilà bien cet enchaînement, dans les sociétés secrètes : vous vous engagez, sous peine de mort, à exécuter des ordres quelconques, criminels, atroces, venant de chefs inconnus. Un homme de bon sens peut-il à ce point abdiquer sa liberté ? Et combien n'est-il pas sage, de la part de l'Eglise, d'interdire à ses enfants l'accès de ces sociétés ?

Grève à la manufacture Hudon

Un certain nombre d'ouvriers de la manufacture de tissus de coton de M. Hudon, à Hochelaga, se sont mis en grève, refusant de travailler le soir moyennant salaire. Ils ont essayé, jeudi dernier, de faire quelques démonstrations à la porte de la manufacture, mais la police a dispersé les groupes.

Depuis, le comité des grévistes a eu une entrevue avec le bureau des directeurs de la compagnie. "Voici, dit le Courrier de Montréal, les offres qui ont été faites aux employés : les hommes auront 45 minutes pour dîner ; mais lorsque le besoin s'en fera sentir, il faudra travailler le soir jusqu'à neuf heures, en donnant toutes-fois aux ouvriers le temps d'aller souper. Le bureau a refusé les 15 p. c. d'augmentation.

Il est prouvé par l'histoire de tous les pays du monde, que les grèves ont toujours eu de mauvais résultats. Elles causent un dommage immense au commerce et aux ouvriers, qui finissent toujours par payer les pots cassés.

Si les employés de la manufacture Hudon refusent d'accepter ces conditions, que va-t-il arriver ? On ira ailleurs chercher des ouvriers pour les remplacer. Et les nôtres resteront sur la rue sans ouvrage et sans argent.

Ainsi donc, que lundi matin chacun se rende à son poste et tout sera dit. Que les principaux citoyens d'Hochelaga continuent leur œuvre de pacification pour le plus grand bien de la société."

ECHOS DU JOUR

On dit que l'Hon. M. Botsford a dû résigner samedi et être remplacé par l'Hon. M. MacPherson, qui est complètement rétabli de sa maladie.

— Deux sénateurs, pendant le discours de l'Hon. M. Blake ont eu quelques difficultés ; on a dit même que l'un avait proposé à l'autre d'en finir immédiatement, en se rendant à une chambre de comité afin de vider l'affaire par une partie de boxe.

Le Dr Campbell est de retour de Toronto, où il avait été appelé pour donner ses soins au sénateur Brown. Il considère que la blessure qu'il a reçue est très grave, mais il a la conviction qu'en recevant des soins convenables il reviendra à la santé.

Un jeune industriel de Montréal, M. H. G. H. Lecuyer, s'occupe actuellement de fonder sur un pied solide, une manufacture d'un nouveau genre, dans le but de fabriquer diverses machines pour la confection des chaussures. Outre les machines de ce genre qui sont déjà connues en Canada, M. Lecuyer vient d'acheter plusieurs brevets d'invention qui ont l'avantage de simplifier l'ouvrage des deux tiers à peu près. Les intéressés dans les commerce des chaussures feront bien de s'aboucher avec M. Lecuyer afin d'encourager le plus possible cette nouvelle industrie. Nous félicitons notre jeune compatriote de l'énergie dont il fait preuve, et nous lui souhaitons tout l'encouragement auquel il a droit.

Le cardinal McCloskey a comparu mardi dernier comme témoin devant la cour de surrogat, dans l'affaire du testament de Mme Caroline Herrill, dont les héritiers demandent l'annulation en prétendant qu'il y aurait eu captation. Le cardinal a été interrogé avec courtoisie, et a répondu sans hésiter. Il a dit que, quoique ayant eu rarement des relations personnelles avec la défunte, il recevait d'elle chaque année des sommes assez importantes à distribuer en charités. Quant au livre "Monita secreta societas Jesu", son auteur, a dit le cardinal, ne l'a écrit qu'après avoir quitté l'ordre des Jésuites. C'est un tissu de faussetés qui ont souvent été réfutées. Il n'existe pas, dans l'Eglise catholique, d'organisation encourageant les ecclésiastiques à s'efforcer d'obtenir des personnes âgées et riches, des dispositions testamentaires au profit de l'Eglise. Loin de là, ces manœuvres sont expressément réprouvées.

La scène se passe dans le lobby principal de la Chambre des Communes. Un chinois arrivé récemment dans la capitale, pour y établir une buanderie, va d'un membre à l'autre pour lui demander son patronage. Or, un malin s'avise d'envoyer le chinois à M. Bunster, de la Colombie Anglaise, qui, comme l'on sait, a déclaré une guerre à mort aux chinois. M. Bunster se sentant touché au bras se retourne, et se voit en face de son plus mortel ennemi. Un Go to hell énorme accueille le chinois, pendant qu'une centaine de flâneurs rient à gorge déployée. Mais se ravisant, M. Bunster rappelle le malheureux, et l'expédie à M. DeCosmos qui à son tour lui donne une idée de son amour pour les chinois.

Université Laval

Demain soir troisième conférence sur la littérature allemande par M. le Consul Général de France.

Le vingt-quatre juin

Ceux qui ont été invités à collaborer au journal Le vingt-quatre juin, voudront bien se rappeler que leurs manuscrits devront être transmis le premier mai prochain, à M. Eugène Rouillard, secrétaire du comité de la presse.

Nous lisons dans le Voltaire, journal de Paris, comme conclusion d'un de ses articles :

Heureuse Amérique !... qui n'a pas de jésuites à expulser.

Le Voltaire, d'après cela, croit évidemment qu'il n'y a pas de jésuites en Amérique. Nous lui apprendrons donc qu'il y en a depuis longtemps, qu'ils y sont même en assez grand nombre, et qu'ils dirigent avec le plus grand succès plusieurs maisons d'éducation.

Il est vrai, d'ailleurs, que le gouvernement d'Amérique ne songe nullement à les expulser, bien que les doctrines des jésuites américains soient les mêmes que celles des jésuites français.

Il était réservé aux républicains de France d'étaler à la face du monde cette nouvelle preuve de leur libéralisme. Ils sont tout ensemble cyniques et hypocrites, et ils sont odieux.

M. l'abbé Siméon Belleau

La mort d'un prêtre, dans ce siècle si peu religieux, est un événement que tout catholique devrait regretter ; et surtout pour notre jeune patrie, où malheureusement la proportion entre le chiffre de la population et le nombre de ceux qui se destinent au ministère divin n'est pas égale, cet événement prend des proportions encore plus sombres. Quelle doit être alors la douleur des bons paroissiens de Ste. Croix que la mort de leur vénérable curé laisse orphelins ! Car il était réellement leur père.

Pendant les vingt-huit années qu'il a passées au milieu d'eux, il n'a pas cessé, pour un moment, de personnifier le vrai rôle du prêtre dans la société moderne. Soit qu'il fût dans la chaire de vérité expliquant les mystères de la religion, soit qu'il fût au confessionnal pénétrant les secrets encore plus incompressibles peut-être du cœur humain, il a toujours été le digne ministre de son Dieu.

Dans les pauvres qui assiégeaient son presbytère, il voyait les représentants de Jésus-Christ, et il se serait dépouillé de sa soutane pour les servir. Que d'impénitents convertis ! Que de brebis égarées, ramenées au bercail ! Que de jeunes fronts lavés de la souillure originelle par ce pasteur infatigable ! Que d'âmes il a reléguées, comme des anneaux mystérieux, à cette chaîne d'or qui unit le ciel à la terre !

Hélas ! il n'est plus, ce pacifique apôtre ! Il s'est endormi paisiblement dans le Seigneur, sans douleurs, sans agonie et sa mort a été le reflet de sa vie. Qu'il repose en paix !

Les funérailles de M. l'abbé Siméon Belleau ont eu lieu, samedi dernier, à Ste. Croix.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Collet de l'archevêché et l'absoute par le curé de Ste. Emilie de Lotbinière, l'officiant a été M. l'abbé Casgrain, curé de St. Jean Deschailons, qui a aussi prononcé l'oraison funèbre. M. M. les abbés Kelley, Bureau, Rioux et Bégin étaient les porteurs du drap mortuaire qui précédait le corps. La spacieuse église de Ste. Croix était encombrée non-seulement par les fidèles de la place, mais aussi par les habitants des paroisses avoisinantes.

Le regretté défunt était âgé de 66 ans et un mois, comptait 42 années de prêtrise et 28 années de cure dans la paroisse de Ste. Croix.

EUROPE

Paris, 18 avril. — Le roi des Belges a envoyé sa démission de membre de l'Association littéraire internationale, ne voulant pas siéger à la même table avec M. Victor Hugo.

Londres, 18 avril. — Lord Beaconsfield a été reçu en audience par la Reine. Le marquis de Salisbury ne s'était pas rendu à Windsor.

L'échec du marquis de Queensburg dans les récentes élections est attribué à une lettre publiée quelques temps auparavant, dans laquelle le marquis reniait sa foi au Christianisme.

Berlin, 18 avril. — Le Reichstag a commencé en seconde lecture le débat relatif au renouvellement de la loi contre les Socialistes.

Russie. — Saint-Petersbourg, 17 avril. — La province d'Orenbourg a été bloquée pendant un mois par une tempête de neige. Il y a eu des morts à déplorer. Des prisonniers de diverses provenances, au nombre d'environ 20,000, sont exilés en Sibérie.

Nouvelles religieuses

Nous apprenons que MM. les abbés A. Légaré et C. Légaré viennent d'être nommés curés à Sainte-Croix. Leurs paroissiens de Saint-Denis regretteront sans doute ce départ. M. l'abbé A. Légaré n'était à la cure de Saint-Denis que depuis dix mois, et dans ce court espace de temps, il s'était déjà attiré l'estime de toute cette belle paroisse. M. C. Légaré, qui remplissait les fonctions d'assistant, ne laissera pas un souvenir moins heureux.

Nous apprenons avec plaisir que Monsignor Cazeau est mieux. Il a pu dire la messe hier matin au couvent du Bon-Pasteur.

ELECTIONS MUNICIPALES

Etat de la votation jusqu'à midi.

QUARTIER ST-LOUIS.

Russell 54, Brousseau 48, Langelier 13.

QUARTIER MONTCALM.

Malony 56, Archer 125, Bowen 144.

QUARTIER ST-ROCH.

Vallée 87, Samson 78, Guay, échelon, 81.

Bertrand 5, Venner 9, Le mesurier 1.

Nouvelles Locales

— MM. Chapleau et Loranger sont partis de cette ville samedi soir pour Montréal, où l'on dit qu'ils doivent signer le contrat pour les travaux de superstructure du pont de Hull.

— Le secrétaire de l'Union Canadienne, dit que 622 membres ont pris leur carte pour l'année courante.

— La salle de Tempérance appartenant à M. Hurley, peintre. La balsa était assurée pour \$3,000, et les effets de M. Hurley pour \$1,000 à la compagnie d'assurance La Royale.

— Trente jeunes gens de St Denis et de St Philippe de Kamouraska partent ce soir pour Pembroke, N. A., où ils vont travailler à la brique.

— Le Chronicle donne cours à une rumeur allant à dire que M. Wells, agent pour la Banque des marchands, serait nommé à une position en rapport avec l'approvisionnement du chemin de fer du Nord.

TOMAHAWK. — Le musée du collège d'Ottawa vient de recevoir un tomahawk qui a appartenu à Sitting Bull, et dont le chef sauvage a fait un assez fréquent usage, à en juger par l'apparence de l'arme. Ce tomahawk avait été donné par Sitting Bull à un missionnaire.

— C'était hier, 18 avril, le 37^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'église St. Pierre de Rome par le pape Jules II. Il a fallu 110 ans pour la bâtir, et elle coûte au-delà de \$60,000,000. Seize personnes peuvent tenir dans la boule qui surmonte la coupole.

LE ROYAL DINDON. — Répétition générale ce soir, chez MM. Bernard et Allaire. La soirée aura lieu mardi prochain, le 27 courant. Le programme paraîtra demain.

— Le Globe de Londres annonce que le crâne de Confucius est exposé dans une boutique de Londres. Il fut trouvé à Pékin, paraît-il, en 1860, par des soldats français ; les acquéreurs ont fait défaut jusqu'à ce jour.

— La compagnie du Grand Tronc doit commencer sous peu à Lévis la construction d'un quai de 680 pieds de front, qui emploiera 300 hommes.

— Nos lecteurs sont priés de se rappeler que c'est demain soir, à la Salle Jacques-Cartier qu'aura lieu la conférence de M. Chapais sur la nationalité canadienne-française.

PROJET D'UN GRAND HOTEL. — On parle d'ériger à Québec, à l'endroit où se trouve l'Ecole Normale, un immense hôtel qui ferait de notre cité le lieu de rendez-vous le plus pittoresque de l'Amérique du Nord, pour les nombreux touristes qui visitent chaque année le Canada. Plusieurs grands capitalistes sont en pourparler avec le gouvernement local à propos du site. L'érection de cet édifice coûtera plus d'un demi million de piastres. Le front mesurera 200 pieds avec une addition de trois ailes. Voilà une bonne nouvelle pour ceux qui s'intéressent à l'embellissement de Québec et à sa prospérité.

— Une dépêche de Montréal nous apprend que les ateliers du Grand Tronc à la Pointe St. Charles ont une abondance extraordinaire d'ouvrage à l'heure qu'il est. Plus de 1300 hommes sont employés, et la plupart ont travaillé en moyenne 13 heures par jour pendant tout l'hiver. Dans la période correspondante de l'an dernier, les ouvriers ne travaillaient que les trois quarts du temps, soit 7 heures demie par jour. La compagnie a l'intention d'agrandir ses ateliers, afin d'employer un plus grand nombre d'hommes ; et cependant il y a en ce moment 200 ouvriers de plus que dans les meilleures années de trafic.

— A St. Louis, de Memramcock, N. B., est mort, le 30 mars dernier, un nommé Romain Vautour, l'un de fondateurs de cet endroit. Il était né à Fédicodiac en 1789. Il n'était âgé que de 12 ans lorsqu'il vint s'établir avec son père, Pierre Vautour, à St. Louis, où il ne se trouvait alors que trois ou quatre habitants. En l'année 1812, il prit part à la guerre anglo-américaine, en qualité de volontaire royal, et à cette occasion, prit part à la défense du Canada lors de l'invasion des Américains. Pendant les quatre dernières années, il a touché une pension militaire de \$20 qui lui était allouée par le gouvernement fédéral, pour reconnaître ses anciens et loyaux services. Ce vénérable défunt laisse à St. Louis, 5 enfants encore en vie, et 93 descendants.

UN DUEL AU PIANO. — Un journal espagnol publie le récit d'un duel des plus originaux qui aurait eu lieu à Valparaiso.

Un musicien avait été vivement offensé par un autre professeur de musique, et il le défia au piano. Le combat a duré quarante-huit heures, sans manger, sans boire et sans se reposer, et pendant tout ce temps les deux artistes ont tapé sur leurs instruments sans trêve ni merci.

L'une des conditions du duel portait que l'on ne jouerait point de morceau de danse d'aucune sorte.

Un des combattants a touché 150 fois le Miserere du Trouvère, et au moment où il allait le recommencer pour la cent cinquantième unième fois, il est tombé lourdement sur le piano. Il était mort.

Quant à son adversaire, transporté dans un état désespéré à l'hôpital, on craint fort pour sa vie. Les témoins de la lutte donnent, paraît-il,

il, des signes d'aliénation mentale.

En effet, il y a de quoi !

LE CAFÉ COMME UN REMÈDE. — Les propriétés antiseptiques du café sont généralement connues ; mais d'après les expériences faites par un médecin de la marine française, Guillaume, le café serait un spécifique dans les cas de fièvre typhoïde. Deux ou trois cuillerées à thé de café noir très fort, prises alternativement avec du claret toutes les deux heures, ont produit d'excellents effets dans plusieurs cas.

UN BON CONSEIL NE NUIT PAS

A PARTIR de cette semaine, vu que nous sommes obligés de discontinuer le Département des

Tapis et Prelaris,

ainsi que toutes les autres Fournitures de Maisons ; nous invitons nos pratiques et le public de venir nous faire une visite le plus tôt possible.

LA REDUCTION

est plus que raisonnable, afin de clore ce Département pour le

15 MAI PROCHAIN.

Ventes : UN SEUL PRIX ET ARGENT COMPTANT, CHEZ

H. Gagnon & Cie.

Québec, 30 mars 1880.

1002

NOUVELLES COMMERCIALES

Le Globe de St. Jean annonce que le gouvernement a l'intention de donner \$10,000 pour l'érection d'un édifice qui servira de lieu d'exhibition dans le Nouveau-Brunswick.

Les parts des différentes banques de Montréal ont subi une hausse considérable durant la semaine dernière.

La pêche de la baleine a été très peu abondante sur les côtes de Terre-Neuve.

Le revenu probable de la ville de Montréal pour 1880 est estimé à \$1,559,487.

LA VIGNE DANS CETTE PROVINCE.

Qui aurait cru, il y a vingt ans, que la vigne serait cultivée en plein air dans la province de Québec ? Et cependant c'est ce qui a lieu aujourd'hui, et avec un succès qui promet encore de plus beaux résultats dans un avenir peu éloigné. A la Pointe-Claire, près de Montréal, on a déjà planté des vignobles, sur une petite échelle, il est vrai, mais avec le projet de les agrandir cette année, et de les étendre même jusqu'à la station de Beaconsfield sur le chemin de fer du Grand Tronc, afin d'être plus à portée d'expédier leurs plans et leur raisin dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

NOUVELLES MARITIMES

EN CHARGEMENT POUR QUÉBEC.

Ruby, Morris, Liverpool, 3 avril.
Sjodroonings, Schie, Liverpool, 3 avril.
Talbot, Rolfsen, Liverpool, 3 avril.
Timour, Milne, Liverpool, 3 avril.
Montreal (s), Thearle, Liverpool, 3 avril.
Atlas, Nelson, Ayr, 3 avril.
Chieftain, Suiter, Ayr, 3 avril.
Acme, Atkin, Bristol, 3 avril.
Gibson, Craig, Hall, Bristol, 3 avril.
Rock City, Lethbridge, Bristol, 3 avril.
Transic, George, Bristol, 3 avril.
Westminster, Morris, Bristol, 3 avril.
Zambesi, Toherick, Bristol, 3 avril.
Gienhaven, Cardiff, 3 avril.
Nora, Cardiff, 3 avril.
Chippewa, Lynch, Glasgow, 3 avril.
Ardenlea, Gregory, Greenock, 3 avril.
Ailsa, Girvan, Troon, 3 avril.
Mallard, Broun, London, 3 avril.
Scotland (s), James, London, 3 avril.
Thames (s), Luckhurst, London, 3 avril.
Advice, Vincent, Liverpool, 3 avril.
Arran, Morrison, Liverpool, 3 avril.
Ben Nevis, Laurensen, Liverpool, 3 avril.
Clyde, Suiter, Liverpool, 3 avril.
Friga, Colford, Liverpool, 3 avril.
Gladstone, Sutter, Liverpool, 3 avril.
Her Majesty, Leaby, Liverpool, 3 avril.
Hortensia, Lorentzen, Liverpool, 3 avril.
Lady Dufferin, Fea, Liverpool, 3 avril.
Mersey, Suiter, Liverpool, 3 avril.
Morning Star, Earle, Liverpool, 3 avril.
Oxford, Neill, Liverpool, 3 avril.
Queen of India, Jardalla, Liverpool, 3 avril.
Ronochan, Hampshire, Liverpool, 3 avril.
Bosphorus, Reino, Newcastle, 3 avril.

EN CHARGEMENT POUR T-RIVIÈRES.

Pieter, Holstadt, Bristol, 3 avril.

Ventes par le shérif

— La Corporation de la Cité de Québec contre Joseph Pleau. — Un emplacement situé à Québec, rue Latourne, de 18 pieds et 2 pouces de front sur 62 pieds et 8 pouces de profondeur avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 22 avril à 10 A. M.

— Edouard Samson contre Louis Lemieux. — Un lopin de terre situé au village de Lauzon, avec la maison en construction. Pour être vendu à la porte de l'église de St. Joseph de Lévis, le 23 avril, à 10 heures A. M.

— La Corporation de la Cité de Québec contre William Dupont. — Un emplacement situé à Québec, rue Notre Dame des Anges, de 42 pieds et 6 pouces de front sur 65 de profondeur, avec une maison en briques à deux étages, et autres bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 26 avril, à 10 A. M.

— La Corporation de la Cité de Québec contre Jean-Baptiste Rivard Dubreuil. — Deux emplacements situés à St. Roch de Québec, avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du shérif à Québec, le 26 avril, à 10 A. M.

La vente de beaucoup d'Amers et de Toniques nuisibles est annihilée, depuis la popularité du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

L'HOMME est un être imitateur. Peut-il douter de ce fait quand il voit de nombreux individus traquer de la réputation bien établie du VIN DE QUININE DE CAMPBELL?

LA chaleur énerve-t-elle le système? LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL donnera de la vigueur aux constitutions faibles.

LES germes des maladies fatales sont-ils déposés par les chaleurs, dans les conduits de la vie? L'antidote pour ces poisons subtils est la portée de tout le monde. C'est le fameux VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

COMMENT il est préférable d'acheter seulement ce que tout prouve être le véritable article. LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL est au-dessus de toute rivalité quant à sa pureté. Qui voudrait risquer d'essayer des imitations sans valeur? contenant ni quinine ni sherry.

NOUVEAUTES POUR LE PRINTEMPS!

On reçoit tous les jours les dernières nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris et de Londres, et les effets ayant été achetés avant l'augmentation des prix qui a lieu actuellement, seront vendus à l'INGT POUR CENT au-dessous des prix ordinaires:

Rouges à Robes.....	10c et plus.
Cordons Noirs.....	10c "
Alpacas.....	55c "
Cachemires Français (tout laine).....	65c "
Crêpes.....	6c "
Indiennes.....	9c "
Do à Meubles.....	6c "
Coton Jaune.....	7c "
Do Blanc.....	38c "
Toile Fine, [valant 80c].....	25c "
Do à Nappes.....	45c dz "
Serviettes, [pur fil].....	1.00 "
Mouchoirs, ["].....	42c vg "
Broderies.....	38c "
Corsets.....	10c "
Mousseline Rideaux.....	10c "
Do Do Large.....	55c "
Tweed [tout laine].....	70c "
Do Bessais.....	\$1.00 "
Serges pour Habits.....	75c "
Chemises Blanches.....	
Col, Cravates, Bretelles, etc., etc.	

Un magnifique lot d'Indiennes, Velours, Rubans, Cravates et Boutons Pompadour. Ne vous trompez pas d'adresse. Allez à l'enseigne

Au Bon Marché
Coin des Rues St. Jean et Collin,
HAUTE-VILLE,
(En bas de la Rue La Fabrique.)
N. GARNEAU.

Mères! Mères! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si tel est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du Smor carmant de MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour l'usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac simile de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux de tête, le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucrée si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume, 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribuées à d'autres causes sont souvent occasionnées par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cent la boîte.

Québec, 24 janvier 1880.—1 an. 945.

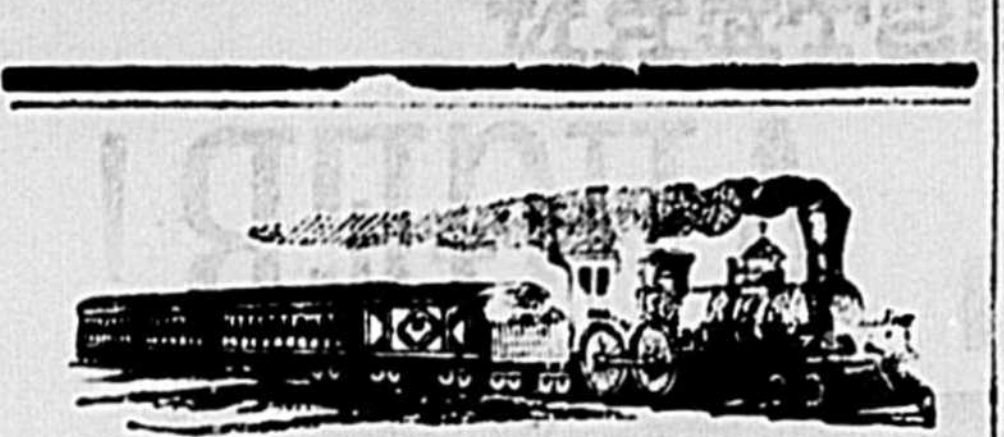
Bulletin Commercial MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Farine.—Sup. extra, baril, 196.	\$6.60 à 9.00
Extra.....	6.40 à 6.50
Porte pour boulanger.....	6.70 à 7.00
Extra du printemps.....	6.30 à 6.40
Superline No. 2.....	6.00 à 6.10
Fine.....	5.70 à 5.80
Farines en poches, de 100 livres.....	3.10 à 3.40
do de 50 en quart.....	5.50 à 5.75
Mais de blé d'Inde blanc, par 100 livres.....	1.55 à 1.60
Mais ou blé d'Inde jaune, par 100 livres.....	1.50 à 1.65
Farine—Blé de semence (rouge), par 60 livres.....	1.60 à 1.75
Orges par minot.....	0.60 à 0.70
Pois ".....	0.85 à 0.90
Fèves le minot.....	1.50 à 1.65
Avoine 34 livres.....	0.34 à 0.35
Son par 100 livres.....	0.80 à 0.85
Gruau par 200 livres.....	5.25 à 5.80
Roin par 100 bottes.....	2.50 à 3.00
Paille par 100 bottes.....	2.50 à 3.00

DÉCÈS

Le 17 du courant, au faubourg St. Jean, Marie-Georgiana, à l'âge de 16 mois, enfant de Onésime Migné dit Legacé, imprimeur, employé au Courrier du Canada.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

BATISSES POUR LES STATIONS.

DES SOUMISSIONS, cachetées, adressées, séparément au sous-signé, et endossées " Soumission pour batisses pour les stations, " seront reçues jusqu'au HUIT DE MAI, pour l'érection de batisses pour les stations à St-Henri, St-Charles, St-François, Ste-Hélène, St-Denis et Chemin du lac.

Les plans et spécifications peuvent être vus le 16 et après lundi le 19 courant au bureau du Maître des Stations, à la Rivière du Loup et à Pointe-Lévis où l'on peut obtenir des soumissions. Il ne sera fait aucun cas des soumissions qui ne seront pas faites suivant les formules fournies.

D. POTTINGER
Bureau du chemin de fer, Surintendant-en-chef.
Moncton N.B.
16 Avril 1880.
Québec, 19 avril 1880.—3s 1027

Graines! Graines!!!

Reçu au Dispensaire de Québec,
GRAINES DE JARDIN, DE CHAMP ET DE FLEURS!

UN GRAND ASSORTIMENT

Garant de la Récolte de 1879
On pourra obtenir des catalogues sur demande, et ils seront envoyés par la POSTE FRANCO à un endroit quelconque de la Puisseance.

—AUSSI—
Par le vapeur " HIBERNIAN "

UNE COLLECTION CHOISIE DE
PLANTS DE DAHLIA!!
De la célèbre maison VILMORIN, ANDRIEU ET CIE., de Paris.

John E. Burke,
DISPENSARE DE QUEBEC.
Québec, 19 Avril 1880.—2s 1026

Avis Public

EST donné par les RR. PP. Rédemptoristes de Ste. Anne de Beauré, qu'ils demandent à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, un acte pour incorporer leur communauté sous le nom de " La Congrégation du Très-Saint Rédempteur de Ste. Anne de Beauré, " avec les pouvoirs des corporations.

Ste. Anne de Beauré, 22 mars 1880.
Québec, 23 mars 1880.—1m1fjs. 992

La Banque Nationale,

Québec, 27 Mars 1880.

LE 17 APRIL, LE PREMIER MAI prochain, la Banque Nationale paiera à ses actionnaires une dividende de

DEUX ET DEMI PAR CENT,
sur le montant du capital versé.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu

VENDREDI,

le Sept de Mai prochain, à 3 Heures P. M.

Le livre de transport sera fermé depuis le 16 jusqu'au 30 D'AVRIL prochain inclusivement.

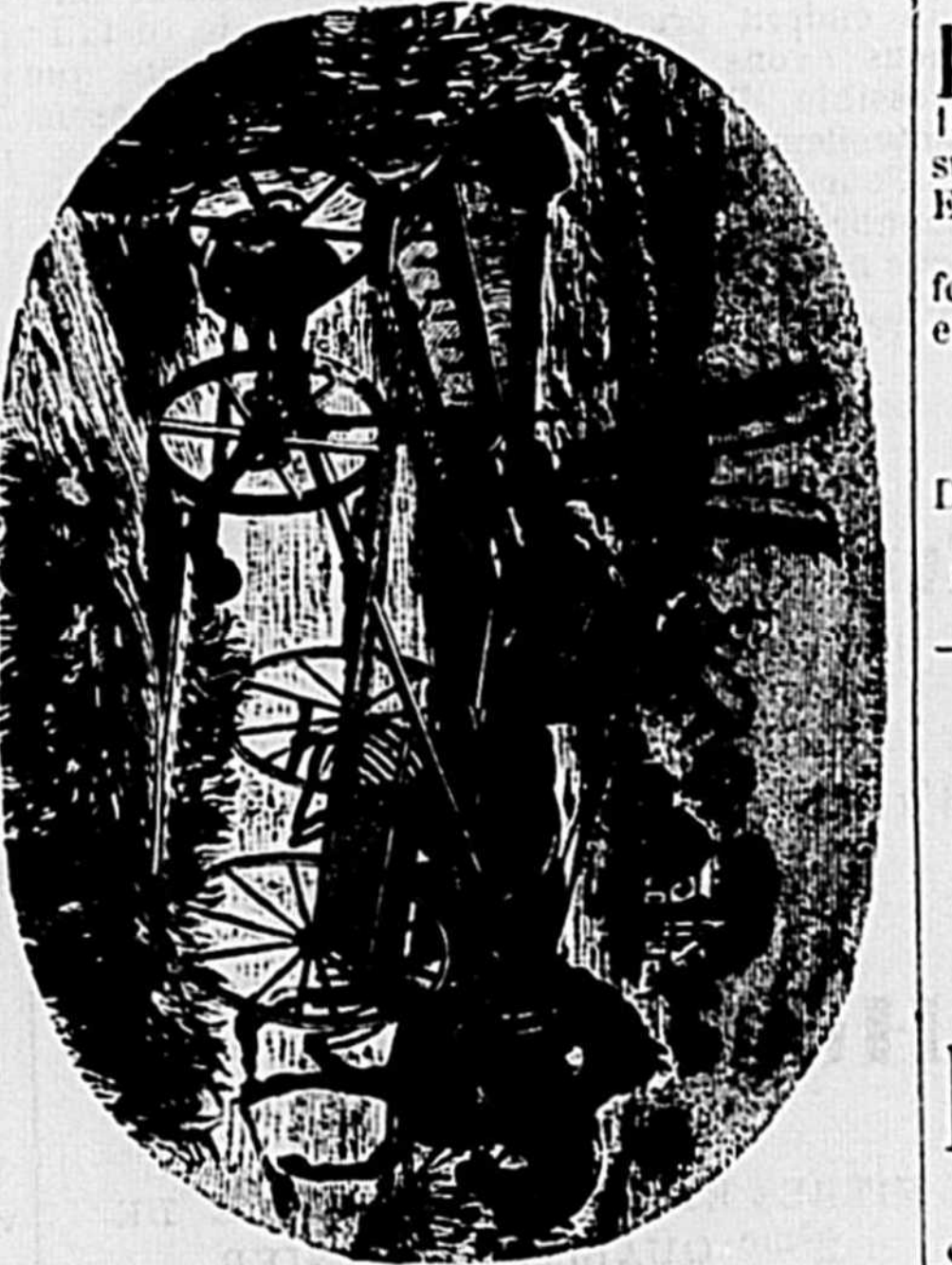
Par ordre,
F. VEZINA,
Cahier. 1000

P. T. LEGARE,

AGENT POUR

MM. COSSITT & Frère,

BROCKVILLE.



Cribles, Rateaux, Moissonneuses, Charrues, Fancheuses, Sarcloirs, Et tous autres Instruments d'Agriculture

RUE SAINT-VALIER,

(Près de la Barrière, St. Sauveur)

QUEBEC.

LES nombreux succès remportés par les Compagnies qui se représentent à Québec sont autant de garanties de la qualité et du bon marché des instruments qu'elles fabriquent.

Je sollicite les cultivateurs de me faire une visite.

Québec, 17 avril 1880.—3m. 1025

\$10 A \$1,000 DÉPOSES dans les

STREET, conduisant à la fortune tous les mois

Livres envoyés gratuitement expliquant tous

choses. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers

17, Rue Wall, New-York.

Québec, 5 mars 1879.—1an 710

Demenagement.

Vente à Bon Marché!

NOUS offrons cette semaine quelques spécialités. Prix très bas dans les tweeds de fantaisie et dans les serges pour habits.

TWEEDS tout laine valent	65c réduit à 47
" " " " " "	70c " 55
" " " " " "	85 " 65
" " " " " "	95 " 72
" " " " " "	1.15 " 85
" " " " " "	1.35 " 87
" " " " " "	1.75 " 1.25

Et un choix d'une variété infinie.

6 1/2 SERGE FRANÇAISE
pour habits valant \$2.00 réduit à 1.45

" " " " " " 2.50 1.70
" " " " " " 3.50 2.25
" " " " " " 5.00 3.50
" " " " " " 6.50 4.50

Ces articles étant au-dessous du prix pour lequel ils peuvent être produits à présent, sont les meilleurs marchés qui aient jamais été offerts en Canada.

BEHAN BROS

LA VENTE A BON MARCHÉ réduisant rapidement notre immense stock de tapis et de peleries, nous engageons les acheteurs à faire leur choix au plus vite.

Québec, 17 avril 1880.—15 mai 79.c. 761



CANAL LACHINE.

AVIS AUX INGENIEURS-CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS, cachetées, adressées au sous-signé (Secrétaire des Chemins de Fer et des Canaux) et endossées: " Soumission pour Ecluses, Canal Lachine, " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest le 3ème JOUR DE JUIN prochain, pour la construction des portes et de tous les accessoires nécessaires pour les nouvelles écluses sur le Canal Lachine.

Les Plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus le 16 et après JEUDI, le 20 MAI prochain, à ce bureau où on pourra se procurer les formules de soumission.

Ceux qui soumissionneront devront fournir les outils nécessaires et avoir une connaissance pratique de ces sortes d'ouvrages; ils ne devront pas oublier qu'il ne sera fait aucun cas des soumissions qui ne seront pas faites strictement suivant la formule imprimée ainsi que de celles faites par une société, à moins qu'elles ne portent les signatures de chaque associé, leur occupation et le lieu de leur résidence; et de plus chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme de \$250 pour les portes de chaque écluse, laquelle somme sera confisquée si les soumissionnaires refusent d'exécuter le contrat pour les ouvrages, aux taux et aux conditions spécifiés dans les soumissions.

Le chèque inclus dans chaque soumission sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Pour la parfaite exécution du contrat celui ou ceux dont la soumission sera acceptée, recevra un avis que sa soumission est acceptée, moyennant un dépôt de CINQ POUR CENT sur le montant du prix du contrat, la somme de \$250 déjà envoyée avec la soumission, étant considérée comme une partie du montant à être déposé au crédit du Receveur Général, sous huit jours à compter de la date de l'avis.

Quatre vingt dix pour cent seulement, seront payés en proportion des travaux exécutés, jusqu'au parachèvement complet de l'ouvrage.

Ce département, cependant ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux.

Ottawa, 29 mars 1880.

Québec, 3 avril 1880.—10 s'p's. 1006

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN.

SOUSSIONS POUR SUPERSTRUCTURE EN FER POUR PONTS.

DES SOUMISSIONS, adressées au sous-signé, seront reçues jusqu'à SAMEDI AU MIDI, le 15 mai prochain, pour fournir et ériger des superstructures en fer au-dessus des débouchés Est et Ouest du Lac des Bois.

Les spécifications et autres informations, seront fournies, sur application, à l'office de l'Ingénieur en chef, à Ottawa le 15 et après le 15 avril.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et des Canaux.

Ottawa, 1er Avril 1880.

Québec, 6 avril 1880.—6s2fjs. 1011

CHEMIN DE FER —DU— Pacifique Canadien.

Soumissions pour Réservoirs et Pompes pour l'eau.

DES SOUMISSIONS, seront reçues par le sous-signé jusqu'à SAMEDI AU MIDI, le 15 MAI prochain, pour fournir et ériger sur place aux différents dépôts d'approvisionnement d'eau le long de la route du Chemin de Fer du Pacifique maintenant en construction, des Réservoirs à l'épreuve de la gelée, avec pompes et pouvoir moteur pour pomper l'eau, soit par le vent ou la vapeur, selon qu'il conviendra le mieux pour chaque localité.

Les plans, spécifications, et autres détails, peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le 15 et après le 15 AVRIL.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux.

Ottawa, 1er avril 1880.

Québec, 3 avril 1880.—7s2fjs. 1007

Demande d'emploi.

UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande une place, à Québec ou aux environs. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada.

Québec, 8 avril 1880. 1014

DEMEUNAGEMENT
Vente à Grand Sacrifice
—DE—
MARCHANDISES SECHES
20 POUR CENT D'ESCOMPTE
Sera accordé sur tout achat pour ARGENT COMPTANT
CHEZ
BELAND, GARNEAU & CIE.
No. 117, RUE SAINT-JEAN, (PRES DE LA PORTE)
CETTE immense réduction n'est que pour jusqu'à l'époque de notre déménagement dans les batisses des "Young Men" le premier magasin en dehors de la Porte St. Jean.
Québec, 9 Mars 1880.—22 avril 1879.—1an.—c 740

VOUS NE POURREZ AVOIR QU' AUX BUREAUX SEULS DE LA COMPAGNIE LES VERITABLES SACHETS.
HOLMAN
LIVER & STOMACH PAD
CURES WITHOUT MEDICINE
DES SACHETS CONTREFAITS PORTANT LE NOM DE HOLMAN, SONT EN CIRCULATION A HALIFAX.

Post Office, Québec, 14 août 1879.
Monsieur, —C'est avec le plus grand plaisir que je vous adresse cette lettre en témoignage de l'efficacité du SACHET D'HOLMAN. J'ai souffert depuis près de douze ans de cette maladie qu'on appelle dyspepsie [cauchemar des médecins] et aussi de maladie du Foie. Il y a trois mois, je commençai à porter le SACHET et depuis la dixième journée après l'essai, je puis affirmer que j'ai ressenti aucune atteinte de cette maladie. Je suis aussi bien qu'il y a quinze ans. Je puis donc recommander avec connaissance de cause le SACHET D'HOLMAN à ceux qui souffrent de ces maladies et je suis certain qu'il leur donnera satisfaction.

Je demeure, Monsieur, votre obéissant serviteur, LÉON A. ROCHETTE.

Au Bureau de Poste, à Québec.

St. Jean, P. Q., 28 février 1880.

LA COMPAGNIE DES SACHETS HOLMAN.—Messieurs.—Attente par la dyspepsie depuis quelques années, ON m'a engagé à acheter un de vos Sachets, qui en peu de temps m'a rétabli. Je puis en recommander l'usage à tous ceux qui éprouvent la même maladie.

Votre très-obéissant serviteur, A. LANGEVIN.

LA COMPAGNIE DES SACHETS DE HOLMAN ayant découvert dans Québec des sachets contrefaits portant leur nom, met le public en garde, et l'avertit de ne pas acheter de sachets ailleurs qu'à leur bureau.

No. 32, Rue Garneau, Québec

Des conseils seront donnés gratis par la malle à ceux qui s'adresseront à J. G. BENNETT. Envoyé par la malle franco, sur réception du prix. On donne une attention spéciale aux ordres de la campagne.

Les nouveaux bureaux suivants viennent d'être ouverts par J. G. BENNETT, qui ayant vu le succès merveilleux et croissant du traitement par absorption à Québec, s'occupe aujourd'hui de l'introduire dans toutes les grandes villes des Provinces Maritimes. Il a vendu dans le seul bureau de Halifax, en un jour, plus de 45 Sachets.

HALIFAX, rue Hollis, 119. | SAINT-JEAN, N. B., rue Union, 151. | DARTMOUTH, N. E., rue Water, | CAP BRETON, etc., etc.

SACHETS \$2.50, \$3.50. EMPILATRES 50 cts. BAINS ABSORPTIFS 25 cts.

Québec, 9 mars 1880.—14 mai lanc 760

DIVIDENDE NO. 10

La Société Permanente de Construction des Artisans.

UN DIVIDENDE de 6 p. % par année pour les 6 mois échus le 31 de MARS dernier, sera payé aux actionnaires du fonds permanent, le 1er et après le

1er Mai Prochain.

Le Livre de transfert sera fermé du 24 au 30 AVRIL.

A. J. AUGER, Sec.-Trés. 1016

Québec, 9 avril 1880.—19f.

Chapeaux!

Chapeaux!

Medailles et Diplomes d'honneur

Accordés à l'Exposition pour Fourrures et Chapeaux.

Le plus grand assortiment de Chapeaux Nouveaux!

DANS LE DOMINION SE TROUVE A

L'ENSEIGNE DE L'ORIGINE A L,

124, RUE ST. JOSEPH, 124,

J. B. LALIBERTE.

VENANT d'être reçus, par le dernier vapeur océanique, 50 caisses des meilleurs chapeaux en soie et en feutre pour hommes et enfants provenant des premières manufactures anglaises, françaises et américaines.

Grandeur spéciale! Chapeaux de soie faits à l'ordre.

L'assortiment de pardessus en caoutchouc a été considérablement augmenté.

Maison sans rivale dans la Puisseance pour la richesse, la qualité et le fini de l'ouvrage.

Tous ces chapeaux, ayant été faits expressément pour M. J. B. LALIBERTE, et commandés avant la hausse des prix, seront détaillés un par un au prix de la douzaine.

Québec, 10 avril 1880. 893

Vente à l'encan du Printemps

Par Oct. Lemieux & Cie.

NOUS avons ouvert notre liste des Ventes de Meubles de Ménage du Printemps, que nous ferons au mois d'Avril. Toute personne faisant vendre à l'encan et qui voudrait bien nous honorer de leur patronage, sont priés de nous en donner avis au plus tôt, afin de choisir un jour convenable.

La liste de nos ventes à l'encan sera publiée au commencement d'avril.

Conditions libérales, règlement immédiat, attention personnelle.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs.

Québec, 5 mars 1880. 759

LE DOCTEUR CASGRAIN

CHIRURGIEN DENTISTE,

se remet exclusivement à sa pratique

No. 99, RUE ST. JOSEPH,

St. Roch, Québec.

Québec, 13 mars 1880.—1m. 987

A Vendre.

UNE GOELETTE bâtie depuis six ans, jaugeant 53 tonneaux; bien adaptée pour le service dans le bas du fleuve; voiture presque neuve, et le tout en bonne condition.

S'adresser à P. GARNEAU & FRERE, Rue St. Pierre, Québec.

Québec, 10 avril 1880.—15j. 1019

Terre à Vendre.

EXCELLENT POSTE DE COMMERCE.

A la jonction du QUEBEC CENTRAL et du chemin de fer LEVIS & KENNEBEC, à Ste. Marie, Beauce, une terre de 240 arpents en bon état de culture, avec batisses.

S'adresser à JEAN BLANCHET, Avocat, Québec.

Québec, 5 avril 1880.—15j. 1009

LOUIS GENEST, ARTISTE, Peintre-Décorateur,

INFORME le clergé et le public en général, qu'il a transporté son atelier dans un local beaucoup plus grand, construit directement sur le terrain de l'ancien cimetière, portant le No. 300, RUE ST. JOSEPH, près de la congrégation, St. Roch.

M. GENEST ayant augmenté beaucoup son personnel, sera prêt à exécuter promptement toutes commandes que l'on voudra bien lui confier pour tableaux à l'huile, décorations artistiques pour églises, théâtres, maisons, etc.

Portraits au crayon et à l'huile copiés d'après photographies ou nature; ressemblance garantie. Dessin d'ornementation fait sur ordre, enluminaire, transparents sur verre et sur toile pour églises et théâtres, etc., etc.

—AUSSI—

Enseignes, stores (blind) pour magasins et maisons privées, dorure sur verre et sur bois, encadrement, etc., etc.

Québec, 31 mars 1880.—1an3fjs. 921

Venant d'être reçu

PROMAGE DE BRIE, de Paris, \$1.00 la livre.

NOUVELLES IMPORTATIONS

1880-PRINTEMPS-1880.

Jos. Hamel & Freres
58, Rue Sous-le-Fort,

TAPIS, RIDEAUX, PRELARTS

TAPIS BLUXELLES, Tapis Tapestry, Tapis Imperial, Tapis Ecossais, Tapis (Union), Tapis Tapestry et laine pour escaliers, Tapis de Manille, Tapis de Cocoa.

PRELARTS ANGLAIS, Prelarts Américains, Prelarts pour escaliers.

NATTES EN LAINE, Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocoa.

RIDEAUX EN POINT (au patron), Rideaux en point (à la verge), Mousseline à Rideaux.

DAMAS SOIE (pour Rideaux), Reppe de Soie et Laine (pour Rideaux), Nouveauté, Reppe de Soie pour Rideaux, Nouveauté, Damas de Laine.

FRANGE DE LAINE (pour Rideaux), Glands de do de do, Pôles et Corniches en cuivre, Mains en cuivre pour rideaux, Baguettes en cuivre pour Escaliers.

ORNEMENTS D'EGLISES, Chasubles, Chapes, Dais, Croix (pour Ornaments), Damas Soie (pour Ornaments), Lustrine Moirée, etc., etc.

FRANGES ET GALONS D'OR, Franges d'or, Franges d'argent, Franges en Soie (Blanche et Jaune), Galons d'or, Galons d'argent, Dentelle d'or, Paillettes et Cannelles d'or, Glands (or et argent), Galons Soie (Blancs et Jaunes), ENCENS, Etc., Etc.

MERINOS FRANÇAIS (double) pour Soutanes, Bas d'aube au patron, Dentelles pour bas d'aube, Cordons d'aube.

Departement des Messieurs.

TWEEDS POUR HABILLEMENTS COMPLETS !!

TWEEDS ECOSSAIS, double et simple Iraguers, Tweeds anglais et canadiens, Serges pour pardessus et habillements, Draps noirs (Ouest d'Angleterre), Casimirs noirs, Patrons de Vestes (nouveau), Chemises blanches et de couleur, Cols toile, Crevates, Gants, Bas, Parapluies, Cannes, etc., etc.

CAPOTS DE CAOUTCHOUC, Usters de Tweed imperméables.

Usters de Tweed imperméables pour Dames.

CHAPEAUX de Satin Français, Chapeaux de Satin Anglais, Chapeaux Feutre (dernier goût), Bonnets Ecossais (nouveau), Do pour enfants do.

HARDES DE PRINTEMPS ET D'ETE POUR MESSIEURS, Toutes commandes pour Harde, seront exécutées sous le plus court délai et dans les derniers goûts.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES, Soies à Robes (Nuances nouvelles), Soie Noire (gris grain), Moire antique (Blanche), Moire antique (Noire), Satin noir, de couleur, etc.

PLUMES D'UTRUCHE blanches, Noires et de couleurs, Fleurs et Rubans, Frange Soie Noire, Frange Soie (Couleur), Frange Soie Pompadour (nouveau), Cols et Poignets de Toile Brodés, Cravates Soie (Nouvelles Couleurs), Nouveaux FRILLINGS, Chemise et Jupons Blancs, et autres vêtements pour Dames et enfants.

Toile à Draps, Toile à Oreillers, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Toile à Verres, Serviettes à Toilette (Ouvrées), Serviettes à Toilette (Damassées) Serviettes à Toilette (Huck a buck), Serviettes à Table, (Damassées) Serviettes à Verres, Serviettes à Bains, Coton à Drap, Coton à Oreillers, Couvre-pieds blancs, Couvre-pieds de couleur, Couvertures de laine, Matelas en laine, Nouvelles couvertures de voyages (Railway Wrappers).

GRAND ASSORTIMENT D'Etoiles pour DEUIL

Merinos, Paramatas, Cachemeres, Repps (Victoria Cord), Thibets, Cobourgs, Mignonnettes, Crêpes de Canton, Balmoral, Persian Cord, etc., etc.

CRÊPE COURTAUD, GANTS DE KID D'ALEXANDRE.

N. B.—Conditions faciles. Escompte au comptant.

QU'UN SEUL PRIX.

J. Hamel & Freres RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC.

Québec, 1er avril 1880.

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR

No. 85, RUE D'AIGUILLON.

Architecture Religieuse, une spécialité.

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que : AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODERES. Québec, 25 août 1879—lan.c 837/8

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, DÉCEMBRE 1879.

ARRIVÉE. MALLES. DÉPART.

A.M. P.M. ONTARIO. A.M. P.M.

8.00 Ottawa, par chemin de fer (a) 1.45 6.00 8.00 Province d'Ontario (a) 1.45 6.00

QUEBEC. 8.00 Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Isl. Pond, Township de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a) 6.00 6.00

8.00 Cité de Montréal, et l'Ouest par chemin de fer, tous les jours 1.45 6.00

Trois Rivières et Sorel, par chemin de fer, tous les jours 1.45 6.00

Leeds, Mégantic, tous les jours (a) 6.00 6.00

8.00 Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, tous les mardis, jeudis et samedis (a) 6.00 6.00

4.30 Rivière-du-Loup, par chemin de fer, entre Québec et la Rivière du Loup, tous les jours 8.00 6.00

7.45 Par l'express est de la Rivière-du-Loup, les comtés de Gaspé et Bonaventure et les Provinces du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, les Isles du Prince-Edouard, St-Jean de Terrebonne et la Bermuda, Halifax, N. S. tous les jours (b) 6.45 8.00

Moulin de la Chaudière, MALLES LOCALES. 10.30 Les comtés de Beauce et Dorchester, par chemin de fer de Lévis et Kennebéc, tous les jours 1.3 3.15

8.30 Beaumont et St-Michel, tous les jours 3.15 3.15

8.30 3.00 Bienville, Lauzon et Saint-Joseph, (Anse des Sauvages), deux fois par jour 8.45 3.15

8.00 4.30 Québec-Sud, trois fois par jour 8.45 6.00

3.00 New-Liverpool et St-Jean Chrysostome, deux fois par jour 8.45 3.15

8.00 2.30 Spencer Cove, deux fois par jour 8.45 3.30

8.00 Silly Cove 8.00 3.30

8.00 3.30 Saint-Sauveur et Saint-Roch, quatre fois par jour 8.30 2.30

10.30 Faubourg St-Jean, trois fois par jour 8.30 2.30

9.00 4.00 Bergerville et Cap Rouge 3.30 4.00

0.30 Rive Nord, (Ouest), Ancienne-Lorette jusqu'aux Trois-Rivières, et Berthier par le chemin de fer du Nord tous les jours 1.3 3.15

8.00 Rive Nord, (Est), par terre Beauport jusqu'à la Malbaie, et les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay 9.30 2.30

8.00 Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis 2.30 1.30

10.30 Bourg Louis, Raymond, Pont-Rouge, tous les jours à 1.30 1.30

10.00 Sainte-Catherine, les mardis, jeudis et samedis 2.00 2.00

10.00 Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis 2.00 2.00

10.00 Charlebourg, Lorette, Saint-Ambroise, tous les jours 2.00 2.00

ETATS-UNIS. 8.00 Boston et New-York, etc., tous les jours 6.00 6.00

INDES OCCIDENTALES. Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées 6.00 6.00

Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours 6.00 6.00

d'où les malles sont expédiées chaque jour. GRANDE BRETAGNE. Par la voie canadienne chaque jeudi (c) 6.00 6.00

Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis 6.00 6.00

a—Sac des malles p. chars ouvert jusqu'à 4.5 A.M. b—Do do 6.45 A.M. c—Sac supplémentaire, les vendredis à 6.45 A.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.45 A.M., 10.00 A.M., 1.30 P.M., et 5.30 P.M.

Le facteur délivrera les lettres à 8.30 A.M. 10.30 A.M., et 2.30 P.M.

J. B. PRUNEAU, Maître de Poste.

Québec, 15 déc. 1879—30 oct. 1878—c. 610

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite boîte en carton. Le prix en est de 15 CENTS. Nous pouvons vendre 14 DOZ. de ces LITTES BOITES pour \$1.80.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA. Québec, 5 avril 1879. 726

CE JOURNAL peut être trouvé sur l'annonce de journaux de G. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 997

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC.

DIVISION OUEST.

CHEMIN DE FER Q M O & O

La Route la plus courte et la plus directe pour Ottawa.

Le et après LUNDI, le 12 JANVIER, les Trains laisseront la Gare d'Hochelaga, comme suit :

Train Express pour Hull A. M. P. M. 9.30 et 4.30 Arrive à Hull à 2.00 p. m. et 9.00 Aylmer à 2.35 p. m. et 9.35

Train Express d'Aylmer à A. M. P. M. 8.15 et 3.35 Hull 9.20 et 4.20 Arrive à Hochelaga à 1.50 p. m. et 8.50

Train pour St-Jérôme, à 5.00 p. m. Train pour St-Jérôme, à 7.00 a. m.

Les trains quitteront la station de Mile-End dix minutes plus tard. Des Chars Palais font partie de chaque convoi. Bureau Général : 13, Carré de la Place d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux—202, Rue St-Jacques et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général de la Division Ouest. C. A. STARK, Agent pour le Fret et les Passagers. Québec, 14 janvier 1880. 936

AVIS.

Pilules et Onguent de HOLLOWAY.

VOUS qui êtes informé qu'un certain JOSEPH HAYDOCK, de New-York, fabrique et vend des pilules et de l'onguent sous le nom de PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY, et que ces mêmes pilules et onguents sont vendus par certaines personnes dans les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, au détriment du public, et à mon insulte et tort.

Je déclare maintenant que le dit Joseph Haydock n'a aucune autorité de ma part pour se servir de mon nom pour une telle fin. Ce n'est pas mon Agent. Il ne tient aucun pouvoir de moi, et je n'ai aucun rapport quelconque avec lui.

Ceux qui annoncent les dites médecines contre-faites de Joseph Haydock, ou les tiennent en dépôt pour les vendre, ou les vendent eux-mêmes dans quelque endroit des provinces britanniques, seront poursuivis suivant la loi.

Je n'ai aucun agent dans les Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans cet endroit.

Tout pot ou boîte de mes excellentes médecines porte sur la libelle l'adresse 533, rue Oxford, Londres, et l'étampe du gouvernement anglais y est apposée, avec les mots Pilules et Onguent de Holloway gravés dessus.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa. 25 janvier 1879. (Signé) THOMAS HOLLOWAY, 533, rue Oxford, Londres. Québec, 1er février 1880—6m. 956

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

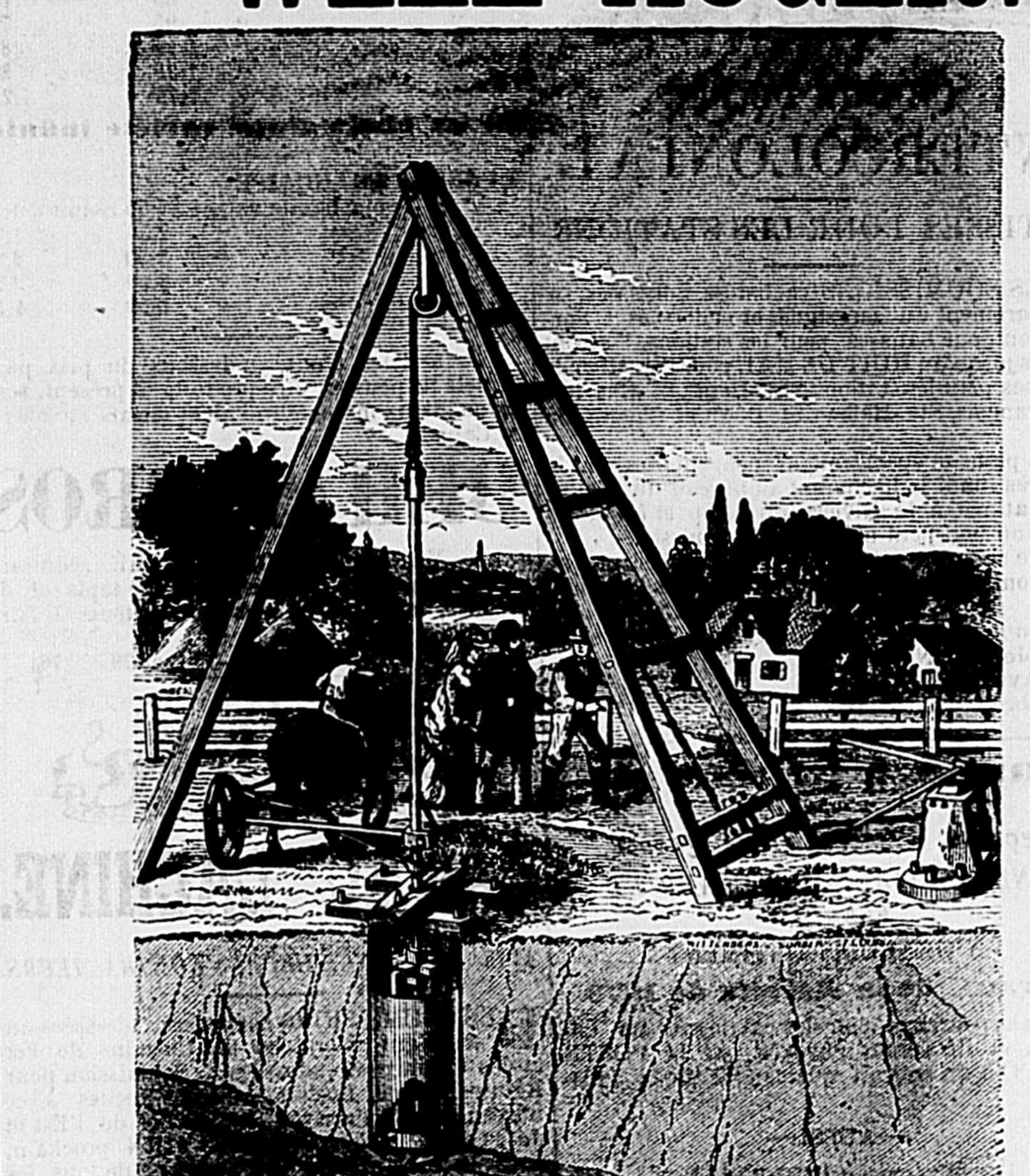
PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

PILES DE TOUS

\$25 to \$50 PER DAY CAN ACTUALLY BE MADE WITH THE GREAT WESTERN WELL AUGER!



WE MEAN IT, and are prepared to demonstrate the fact.

FOUR AUGERS are operated entirely by HORSE POWER, and GUARANTEED to Bore at the rate of 10 to 15 FEET PER HOUR.

They Bore from 3 to 6 Feet in Diameter, and ANY DEPTH Required!

They are WARRANTED TO BORE SUCCESSFULLY IN ALL KINDS OF EARTH, SOFT SAND and LIMESTONE; BITUMINOUS STONE COAL, SLATE, and HARD PAN, and make the BEST OF WELLS in QUICKSAND, GRAVEL, and CAVY EARTHS.

They are Easily Operated, Simple in Construction, and Durable! The Cheapest and Most Practical in the World!

MANUFACTURED AT OUR OWN WORKS, from the Very Best of Material, by Skilled and Practical Workmen.

GOOD ACTIVE AGENTS Wanted in Every County in the United States and Canada, to whom we offer liberal inducements. Send for our Illustrated Catalogue, Prices, Terms, &c., proving our advertisement bona fide.

ADDRESS GREAT WESTERN WELL AUGER WORKS, St. Louis, Mo., U. S.

Québec, 18 juillet 1879—9m. 815

Coryzine Pion, Onguent Valpeau,

Pilules Hépatiques.

LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable efficace quand on l'emploie pour guérir le Rhume du Cerveau (Coryza) elle doit être prise comme du tabac.

L'Onguent Valpeau est efficace dans le traitement des Hémorrhoides, Dartres, Coupures, Plaies de toute nature, etc., etc., tant chez l'homme que chez l'animal.

Les Pilules Hépatiques sont les meilleures reconnues elles agissent comme un charme pour faire disparaître la Constipation, les Maladies de la Peau, la Jaunisse, la Dyspepsie, l'Hydropisie, le Spleen, les excès de bile, faire fonctionner le foie paresseux, etc., etc.

Nous avons été nommé le seul agent en Canada pour la vente des remèdes ci-dessus.

LEGER BROUSSEAU, Prop. du Courrier du Canada. Demandez des circulaires. Québec, 27 novembre 1879. 900

J. & W. REID,

No. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le remblais des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUVERNEUR pour les couvertures des maisons.

PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID. No. 98 et 100, rue St. Paul. Québec, 28 juillet 1876. 927

IMPORTANT !

QUAND vous visitez la cité de New-York, épargnez-vous les frais d'express pour transporter vos bagages et de voitures de louage, en vous arrêtant à la GRAND UNION HOTEL, presque en face du Grand Central Depot. 380 chambres élégantes réduites à \$1 et au-dessus par jour. Genre européen. Elevateur. Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de mieux. Voitures, omnibus et chemin de fer aérien, de l'hôtel à tous les dépôts.

Québec, 20 mai 1879—lan. 765

Portrait de Sir George Etienne Cartier,

A vendre par OCT. LEMIEUX & CIE.

500 COPIES d'une magnifique lithographie du portrait de Sir George Etienne Cartier. Ce portrait-médaille mesure 12 pouces sur 15, avec le fac simile de sa signature, ses armes et sa devise. On pourra s'en procurer pour la modique somme de 35c en s'adressant aux salles d'encan de MM. O. LEMIEUX & CIE., rue et faubourg St-Jean.

Sur réception de 30c, nous l'enverrons par la poste dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

M. J. A. TAPIN est le seul chargé de faire la vente de ce portrait à domicile.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 28 février 1880. 759

GRANDE REDUCTION !

DANS la certitude où nous sommes, que notre établissement ne se trouve point situé dans un endroit propice au commerce, de détail, nous avons décidé de vendre aussi vite que possible l'assortiment dont nous disposons actuellement on fait d'objets de fantaisie.

Pour arriver à ce but nous informons nos nombreux pratiques et le public en général, que nous vendons tous ces articles tels que :

Verreries suspendues, Ornaments de corniches, Services à dîner et à déjeuner, Sets à toilette, vase décorés, Argenterie, etc., etc., etc.,

AU PRIX COUTANT. On verra bien se rappeler que nous avons toujours en magasin un magnifique assortiment de

Vaisselle, Verreries, Jarres, Terrines.

COUTELLERIE.

AINSI QUE DES

VITRES ET DE LA VAISSELLE DE 2ème QUALITÉ EN PANIER.

Renaud & Cie., 24, Rue St. Paul. Québec, 15 mars 1880 775

[Etablis en 1867.]

Oct. Lemieux & Cie.,

ENCENTEURS & EVALUATEURS, SALLES D'ENCAN :

Rue et Faubourg Saint-Jean, QUÉBEC.

OCT. LEMIEUX & CIE., recevront à leurs salles d'encan des marchandises et effets de toutes sortes ; feront des enchères à domicile, des évaluations, inventaires, etc. Ils disposeront sous huit jours de leur réception, les marchandises qui leur seront expédiées.

Attention personnelle !—Condition libérales !—Réglement immédiat !

Québec, 20 mai 1879. 759

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

79-88—Arrangement d'HIVER.—79-90

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battes sur le Clyde, à double engin.

PARISIAN 5400 en construction. SARDINIAN 4200 Lt. Dutton, R. N. R. CIRCASSIAN 3400 Lt. Smith, R. N. R. POLYNESIAN 4200 Capt. R. Brown. SARMATIAN 3600 Capt. A. Aird. SCANDINAVIAN 3000 Capt. Barclay. PRUSSIAN 3000 Capt. J. Ritchie. MORAVIAN 2650 Capt. J. Graham. CASPIAN 3600 Capt. Walls. HIBERNIAN 3200 Capt. Trocks. SARDINIAN 3400 Lt. Archer, R. N